

CONTRIBUTION DU SECTEUR

OMD, Cibles, indicateurs	Etat actuel et tendances	Contribution secteur depuis 2003	Recommandation
Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim Cible1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1\$ jour	Au Sénégal, le DSRP a retenu comme seuil de pauvreté 2400 K/cal par personne et par jour correspondant en terme monétaire à 392FCFA. Toutes les personnes qui se trouvent au dessous du seuil de pauvreté sont considérées comme pauvres. Il est passé de 67.9% (1994) à 57.1% (2007)		
- Proportion de la population disposant de moins d'un dollar (PPA)/ jour. - Indice d'écart de la pauvreté (incidence pauvreté x degré de pauvreté - Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation globale	On peut distinguer plusieurs types de pauvres : - Des pauvres dont l'état de pauvreté est expliqué par le manque d'emploi. Pour ce cas d'espèce, l'éradication de la pauvreté sera liée fondamentalement à l'investissement susceptible de créer des emplois ;	La contribution du ministère dans les deux cas de figure est illustrée par les différents programmes et actions menés : - Dans le domaine des AGR permettant à des sans emplois de mener des activités génératrices de revenu grâce à l'appui PLCP et autres mécanismes de financement interne (Direction micro	

finance, fonds d'impulsion de la micro finance de piloter la à travers l'accès à la MF <u>Act- Gén de Revenus</u> Volume de financement accordé à travers les AGR et les MPE Afds 1.957.298.920 (2012-2013) Plcp/Bad 2.886.576.649 (2012-2013) Parep 661.000.000 (2012-2013) Fonds d'impulsion de la micro finance 1.134.950.000 PCF 3.721.213.289 Soit 10.361.038.857 Fcfa	Des pauvres dont la vulnérabilité est essentiellement liée à leur état physique qui les empêche de participer de façon productive au processus de production. Pour ce cas d'espèce, la solution se trouverait dans la création d'un filet de sécurité
Nombre de bénéficiaires Afds/ 24.200 dont 15.246 femmes Plcp/Bad 75.236 dont 60.000 femmes FIMF 1195 pers PCF 83.228 femmes (PCF) Soit 183.859 dont 158.474 femmes	<u>Filets de sécurité et gestion de la vulnérabilité</u> Volume de financement pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA 32.000.000

[illegible]

		les handicapées 150.000.000 CFA les personnes du 3é âge 100 000 000 CFA les enfants de la rue 50 000 000 FCB Pireforme 219 000 000 Fonds de solidarité 650 000 000	
Cible 2 : le pourcentage d'enfants de moins de 5ans présentant une insuffisance pondérale et la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal pondéral	La situation nutritionnelle des enfants de moins de moins de cinq, en raison de la persistance des déficits aigus ou chroniques en protéines, calories ou micronutriments, pose toujours problème. Toutefois, le nombre d'enfants qui souffrent d'insuffisance pondérale est passé de 22% en 96 (MICS I) à 18,4% en 2000 d'après le MICS II. Cette évolution est satisfaisante et peut se poursuivre.		
- Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une		Les actions d'urgence face aux catastrophes naturelles, à	

insuffisance pondérale - Proportion d'enfants n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique		l'assistance sociale et aux filets de sécurité intégrant les dépenses en denrées alimentaires pour soutenir les populations rurales dont les enfants face aux risques agricoles par exemple, sont des ressources non négligeables que le secteur mobilise et que les estimations ne prennent pas en compte. Les ressources financières du Commissariat à la Sécurité Alimentaire* <u>380 000 000</u> Croix rouge et autres ONG 150 000 000 affectées directement à l'achat de denrées alimentaires sont estimées à 520.000.000 Fcfa	10.500.000.000 Fcfa destiné à <i>Atteindre la sécurité alimentaire pour tous</i> <i>urbasta 2005 p 7400 f</i>
---	--	--	--

*Depuis le 2 Mai 2008, le gouvernement a consenti pour le renforcement de la sécurité alimentaire 10.500.000.000 Fcfa destiné à l'achat de vivre de soudure (25. 000 Tonnes de riz brisé)

Les données sur les filets de sécurité et le commissariat à la sécurité alimentaire sont tirées du document de la Banque Mondiale de 2006 : Gestion des risques en milieu rural au Sénégal : revue multisectorielle des initiatives en matière de réduction de la vulnérabilité au Sénégal (30 Mars 2006)